

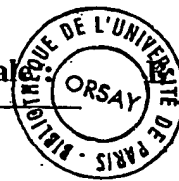
**BREVET D'INVENTION**

P.V. n° 131.153

Classification internationale

N° 1.562.857

65 d // A 61 j

**Système auto-mélangeur.****CENTRE EUROPÉEN DU CONDITIONNEMENT PLASTIQUE** résidant en France (Paris).Demandé le 6 décembre 1967, à 14<sup>h</sup> 46<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré par arrêté du 3 mars 1969.

*(Bulletin officiel de la Propriété industrielle, n° 15 du 11 avril 1969.)**(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)*

Il arrive que l'on ait à conditionner des composants dont la combinaison est instable. On est donc amené à faire un mélange ex-temporane des différents constituants juste avant l'emploi.

La présente invention consiste à conditionner séparément un constituant, simple ou composé, solide, pâteux, liquide ou gazeux, libérable au moment de l'emploi par simple soulèvement du bouchon du flacon. Cette libération est obtenue à partir de la retenue d'un bouchon secondaire ou d'un récipient spécial par le goulot du flacon principal contenant l'autre constituant. Ce procédé est valable pour toutes les sortes de bouchons utilisables et pour toutes les sortes de récipients à goulot.

L'invention prévoit le conditionnement d'un des constituants dans un récipient étanche faisant partie intégrante du bouchon d'un flacon par exemple. Ce récipient est remarquable par le fait que son bouchon propre comporte des ailettes appropriées dont le diamètre extérieur est supérieur au diamètre intérieur du goulot du flacon. La forme et la consistance de ces ailettes sont telles qu'elles ne gênent pas l'introduction du récipient dans le flacon, mais retiennent son bouchon propre lorsque l'on soulève le bouchon du flacon contenant l'autre constituant. Le bouchon tombe au fond du flacon en libérant son contenu. Les deux constituants sont ainsi mis en contact et leur mélange est prêt à l'emploi.

Les ailettes peuvent encore former une jupe circulaire.

Une variante de l'invention consiste à remplacer le récipient partie intégrante du bouchon du flacon, par un récipient détachable qui utilise alors comme bouchon la partie intérieure du bouchon du flacon. Dans ce cas, les ailettes ou la jupe circulaire sont sur le récipient détachable.

Dans le premier cas, le récipient est de même nature que le bouchon du flacon, soit en aluminium, plastique ou autre matériau tel qu'il assure une bonne étanchéité avec le récipient. Les deux

matériaux constitutifs de ces pièces sont de plus étanches vis-à-vis des produits à conditionner.

Dans le deuxième cas, le récipient peut être de même nature que le bouchon du flacon ou d'un matériau différent choisi en fonction de ses propriétés physiques et chimiques.

La forme des ailettes ou de la jupe est fonction du profil du goulot du flacon et celles-ci sont, soit perpendiculaires à l'axe du flacon, soit légèrement inclinées par rapport à cet axe, d'une part pour faciliter l'introduction du récipient et d'autre part, pour augmenter la puissance de retenue de ces ailettes ou de cette jupe vis-à-vis du goulot du flacon.

La figure 1 représente une coupe longitudinale de la première variante où l'on voit le goulot 1 du flacon 2, le bouchon 3, éventuellement la capsule de sertissage 10, le récipient interne 4 solidaire du bouchon 3 fermé par l'opercule 5 muni de ses ailettes 6. Lorsque l'on soulève 3, 6 entre en contact avec 1, 5 se détache de 4 et le contenu de 4 tombe dans le flacon.

La figure 2 représente une coupe longitudinale de la deuxième variante, où l'on voit le goulot 1 du flacon 2, le bouchon 7 avec sa partie interne 11 sur laquelle est fixée le récipient interne 8 muni dans le cas présent d'une jupe circulaire 9. Lorsque l'on soulève 7, 9 entre en contact avec 2, 8 se détache et son contenu tombe dans le flacon.

**RÉSUMÉ**

Pour conditionner des composants dont le mélange est instable, on fait un mélange extemporané juste avant l'emploi. On conditionne séparément un constituant dans un récipient libérable au moment de l'emploi par simple soulèvement du bouchon du flacon. Cette libération est obtenue à partir des ailettes d'un bouchon secondaire ou d'un récipient spécial par le goulot du flacon principal contenant l'autre constituant.

**CENTRE EUROPÉEN  
DU CONDITIONNEMENT PLASTIQUE**

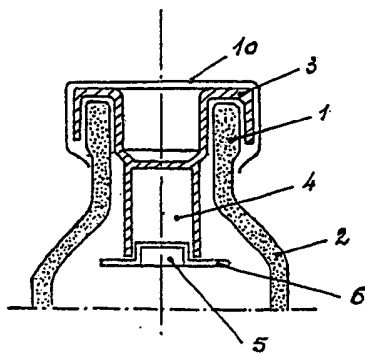


Fig. 1

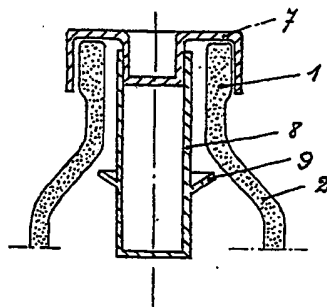


Fig. 2

BEST AVAILABLE COPY